

Liberté Égalité

BRÈVES ÉCONOMIQUES Maroc

Une publication du SER de Rabat 1^{er} au 17 novembre

Le chiffre du mois

13,5%

D'après le Haut-Commissariat au Plan (HCP), dans sa dernière note relative à la situation du marché du travail, le taux de chômage atteint un nouveau pic au troisième trimestre 2023, à 13,5% de la population active marocaine, contre 11,4% un an auparavant. Si cette hausse du chômage a concerné l'ensemble de la population, aussi bien en milieu urbain (+2 points) que

rural (+1,8 points), celle-ci est fortement marquée pour les jeunes de 15-24 ans, dont le taux de chômage est ainsi passé de 31,7% à 38,2% (atteignant près de 50% en milieu urbain) sur la même période.

Alors que l'économie nationale demeure pénalisée par la conjoncture internationale et le ralentissement de l'activité agricole (sensible aux épisodes de sécheresse), le HCP estime que près de 297 000 emplois ont été perdus entre octobre 2022 et 2023. À l'exception du secteur industriel (+1%), cette dynamique affecte l'ensemble des secteurs d'activité, en premier lieu le secteur de l'agriculture – deuxième employeur du Maroc (28%) après le secteur des services – qui enregistre une forte baisse de son niveau d'emploi (-10%). Interrogé à ce sujet par la Chambre des conseillers, le ministre de l'Inclusion économique, M. Younes Sekkouri, a rappelé que la majeure partie des postes perdus concerne l'emploi non-rémunéré en milieu rural (c'est le cas des aides familiales sans contrepartie financière).



Le PLF 2024 consacre un effort budgétaire majeur en faveur de la promotion d'un Etat social

Le PLF 2024 est marqué par le déploiement parallèle de quatre grands chantiers à concrétiser d'ici 2030 : transition écologique (coût annuel de 5,2% du PIB), reconstruction post-séisme (1,7%), Coupe du monde 2030 (0,6%) et enfin développement d'un Etat social (4% du PIB). La promotion d'un Etat social est articulée autour de trois vecteurs : dotation des ministères sociaux, grands programmes, exonérations fiscales.

Tendance déjà observée en 2023, les crédits alloués aux ministères sociaux progressent trois fois plus rapidement que ceux des autres ministères (+10% contre +3%) et ce périmètre social représente désormais 33% des dépenses ministérielles.

S'agissant des programmes, trois projets se démarquent pour 44 Mds MAD soit 4 Mds EUR au total. Premièrement, la poursuite du déploiement de l'assurance maladie obligatoire (AMO) s'appuie sur une enveloppe de 9,5 Mds MAD. Deuxième volet de la généralisation de la protection sociale après l'AMO, un dispositif d'aides sociales directes de 25 Mds MAD comprend: (i) un soutien aux familles avec enfants (200 MAD par mois par enfant en 2024 porté à 250 MAD en 2025 puis 300 MAD en 2026) soumis à minoration en cas d'abandon scolaire ou majoration en cas de veuvage ou handicap; (ii) un soutien aux familles sans enfant mais prenant en charge des personnes âgés (500 MAD par mois) ; (iii) des allocations de naissance (2 000 MAD pour la première et 1 000 MAD pour la seconde). Troisièmement et autre soutien direct, le PLF porte une refonte des aides au logement (9,5 Mds MAD) : passage d'un système hybride de subvention et exonération fiscale à un système d'aide directe à l'acquéreur (100 000 MAD sur la gamme sociale [prix inférieur à 300 000 MAD] et 70 000 MAD sur la gamme intermédiaire [entre 300 et 700 000 MAD])

Enfin, s'agissant des mesures fiscales, plusieurs mesures d'exonération totale de TVA répondent à des objectifs de justice fiscale et d'équité sociale : fournitures scolaires, panier de biens alimentaires et ménagers, eau à usage domestique (exonération adoptée par amendement alors que le texte initial proposait une hausse), médicaments.

Activités macroéconomiques & financières

PLF 2024: recours croissant aux financements extérieurs

Au sein du PLF 2024, le besoin de financement s'élève à 123 Md MAD en 2024 (soit 11,3 Md EUR), en retrait de -5% par rapport à 2023. Contrairement aux exercices précédents où le recours au marché interne dominait, ce besoin sera majoritairement couvert par des financements extérieurs (6,4 Md EUR de financements internationaux soit 57% du besoin contre 46% en 2023 et 38% en 2022).

Dans un contexte de remontée des taux, la charge de la dette devrait progresser très fortement en 2024 (+23% à 38,2 Mds MAD soit 2,4% du PIB [1,8% en France à titre de comparaison]). En dépit de cette pression croissante, la dette du Maroc demeure viable à moyen terme aussi bien en raison d'une maîtrise des ratios d'endettement (69,2% en 2024 prévus par le FMI) que de fondamentaux qui limitent l'impact de la hausse des taux d'intérêt sur le service de la dette : nombre important d'investisseurs institutionnels – donc de long terme - nationaux, maturité confortable de la dette (6 ans en moyenne) réduisant les risques de refinancement, large part de dette externe concessionnelle (avec la France qui demeure premier bailleur bilatéral), faible part de la dette en devises (25%).

TPME: lancement du programme « Ana Moukawil » avant la fin 2023

Lors de son intervention à la Chambre des représentants le 14 novembre, le ministre de l'Inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences, M. Younes Sekkouri, a annoncé le déploiement du programme « Ana Moukawil » pour l'accompagnement des très petites entreprises (TPE) avant la fin de l'année 2023. Ce programme a pour vocation de proposer aux TPE et micro-entreprises marocaines un appui technique facilitant la création et le développement d'entreprises via : (i) la subvention de prestations de conseil, de formation et de gestion ; (ii) ainsi que la mise en relation des porteurs de projet avec les acteurs financiers (Tamwilcom). Le ministre a indiqué que le programme a pour ambition d'accompagner 100 000 entreprises à horizon 2026 pour un montant total de 600 M MAD (environ 54 M EUR). Pour rappel, en 2022, les TPE représentaient 85% du tissu économique marocain et 18% de l'emploi formel (salariés déclarés à la CNSS).

Africa Investment Forum (AIF) : priorité à la libéralisation des chaînes de valeur

L'Africa Investment Forum s'est déroulé à Marrakech, du 8 au 10 novembre, réunissant près de 1000 participants, dont des chefs d'Etat et représentants de banques multilatérales et de développement (Banque africaine de développement, Banque islamique de développement, Banque européenne d'investissement, etc.). A cette occasion, les « market days », dont l'objectif est de permettre aux opérateurs de présenter leurs proiets d'investissements dans des secteurs stratégiques pour le continent africain (agriculture, énergies renouvelables, industries et santé), ont permis d'identifier près de 34,8 Mds USD de d'investissements.

Cette édition a été placée sous le thème de la libéralisation des chaînes de valeur, en mettant l'accent sur les opportunités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et la nécessité de développer des corridors régionaux, notamment via l'investissement dans de nouvelles infrastructures de transport et de logistique (réseau routier, ports, etc.).

Accord entre la BEI et le Fonds Mohammed VI pour un montant de 500 M EUR

Lors de l'Africa Investment Forum, le rôle des fonds souverains (plus de 20 sur le continent africain) dans l'investissement et le développement économique a également fait l'objet d'une attention particulière. Le Directeur général du Fonds Mohammed VI pour l'investissement, Mohamed Benchaâboun, a ainsi rappelé que le nouveau fonds souverain du Royaume créé en 2020 (45 Mds MAD de fonds propres, environ 4 Mds EUR) a pour ambition de stimuler l'investissement privé et répondre aux défis de l'économie marocaine, notamment à travers les fonds visant les projets d'infrastructure et les secteurs d'activité stratégiques. Il a également annoncé la signature d'une lettre de mandat avec la Banque européenne d'investissement portant sur un montant de 500 M EUR. Cette coopération entre le Fonds et l'institution européenne vise financement innovant d'entreprises principalement le d'infrastructures. Il convient de noter que le Fonds anticipe un volume d'investissement de 120 Mds MAD (environ 10,8 Mds EUR) entre 2023 et 2026.

Industries, énergie, agriculture

Ferroviaire : l'ONCF lance un appel d'offres pour l'acquisition de 168 trains et le développement d'une industrie ferroviaire locale

Dans le cadre de son plan de développement visant le renforcement du rail national, l'Office national des chemins de fer (ONCF) a lancé, le 13 novembre dernier, un appel à concurrence pour acquérir 168 trains (150 trains pour les services inter-villes, Trains Navettes Rapides et Métropolitains, ainsi que 18 Trains à Grande Vitesse pour les extensions des LGV jusqu'à Marrakech). Cet investissement est estimé à 16 Mds MAD (environ 1,4 Mds EUR). Pour rappel, l'ONCF avait lancé en septembre 2022 un Appel à Manifestation d'Intérêt international (AMI) autour de cette acquisition, dans l'objectif d'identifier des acteurs potentiellement intéressés par le projet ; l'Office a reçu dix expressions d'intérêt de la part de la majorité des constructeurs internationaux de matériel roulant.

L'appel à concurrence s'articule autour de 3 composantes : (1) l'achat des trains, dont le planning de livraison s'étalera sur 4 ans entre 2027 et 2030 (2029 pour la LGV et les rames inter-villes); (2) le partenariat pour la maintenance : l'ONCF et le constructeur retenu mettront en place une structure commune, chargée d'assurer pour le compte de l'Office, les prestations de maintenance courante et industrielle des trains; (3) le développement industriel local (sauf pour le lot LGV): le constructeur retenu devra porter un projet de développement industriel, à travers la construction d'une unité industrielle de fabrication et le développement d'un écosystème ferroviaire, de fournisseurs et sous-traitants avec une ambition à l'export (à l'instar des écosystèmes automobile et aéronautique). Les dossiers de candidature devront être déposés le 16 février 2024 au plus tard et la date prévisionnelle de commencement d'exécution du marché est le 31 juillet 2024. Ce projet participe également à préparer la Coupe du Monde de Football que le Maroc organisera conjointement avec l'Espagne et le Portugal en 2030.

La vision stratégique nationale pour un développement bas carbone présentée à la COP 28

La ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable Leila Benali a révélé que son département a élaboré une vision stratégique nationale pour un développement bas carbone qui sera présentée à la COP 28 à Dubaï. «La nouvelle vision stratégique vise notamment à accélérer la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert, ainsi que le renforcement des capacités gazières », a-t-elle annoncé.

Par ailleurs, la ministre a révélé que les Plans Climat territoriaux élaborés avec les différentes régions du Maroc seront bientôt finalisés. « Ces plans, qui constituent un engagement des différents acteurs territoriaux en faveur de la lutte contre le changement climatique, seront bientôt achevés avec les deux dernières régions d'ici la fin de l'année », a-t-elle affirmé.

Priorités du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable pour 2024

La ministre de la Transition Énergétique et du Développement Durable Leila Benali a présenté les principales réformes législatives et réglementaires qui devraient être mises en œuvre au cours de l'année 2024 dans les domaines des mines, de la surveillance et de la prévention des risques, notamment la finalisation de l'élaboration du projet d'amendement de la loi n° 33.13 relative aux miniers et le lancement de la mise en œuvre d'un cadre juridique et réglementaire concernant les équipements sous pression.

S'agissant des projets d'énergies renouvelables, Mme Benali a annoncé la poursuite du développement et de la réalisation de la centrale solaire « Nour Atlas » dont l'entrée en vigueur est prévue en 2024, soulignant que les travaux de réalisation de la station de transfert d'énergie par pompage « Abdelmoumen » seront également achevés, en plus de la poursuite des travaux de développement de 17 projets de petites centrales hydroélectriques.

En ce qui concerne le domaine des technologies et de la sécurité nucléaire, la ministre a évoqué la nécessité de « continuer à renforcer la coopération technique entre le Maroc et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) dans le domaine de l'usage pacifique de l'énergie nucléaire dans divers secteurs sociaux et économiques, ainsi qu'à consolider la coopération tripartite entre le Maroc, l'AIEA et les pays africains, en accueillant des stagiaires africains au sein des institutions nationales ».

Par ailleurs, la ministre a passé en revue les programmes de développement durable, notamment la gestion intégrée et durable des déchets et la promotion de l'économie circulaire, soulignant qu'un budget de 250 M MAD sera alloué en 2024 pour la poursuite du soutien aux projets relevant du Programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Eau Potable et Irrigation : 18 Mds MAD mobilisés pour 2024

Le gouvernement envisage d'accélérer et de renforcer la mise en œuvre du Programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation 2020-2027. Une enveloppe de plus de 18 milliards de dirhams (1,6 Mds EUR) est programmé pour 2024, soit une augmentation de plus de 5 Mds MAD par rapport à 2023.

Les principaux axes d'actions portent notamment sur la réalisation de grands et petits barrages, le mégaprojet d'interconnexion entre systèmes hydrauliques, le chantier de dessalement de l'eau de mer, l'économie de l'eau potable industrielle et touristique ainsi que le renforcement de l'approvisionnement en milieu rural.

La promotion du « made in Morocco » mobilisera 110 M MAD par an entre 2024 et 2026

Les actions de promotion de l'EACCE, établissement public plus connu sous le nom de « Morocco Foodex », devraient mobiliser un budget de 101 M MAD (9,1 M EUR) en 2023. Ces actions visent l'ouverture de nouveaux marchés, la consolidation de la position du Maroc sur les marchés classiques et le recours au digital pour valoriser le potentiel de l'offre exportable et renforcer l'attractivité de la marque Maroc à l'export. Les exportations agroalimentaires ont représenté 19% des exportations marocaines en 2022. A partir de 2022, l'EACCE a intensifié ses actions de promotion lors des salons internationaux (Semaine verte de Berlin, Fruit Logistica, Conxemar, Fruit attraction, SIA Paris), et a financé des missions BtoB (Londres pour les produits de la pêche), l'élaboration de plans de promotion (Etats-Unis pour les produits de la pêche également) et des actions de formation des exportateurs.

Bailleurs internationaux

La BAD s'allie à Attijariwafa Bank pour faciliter l'accès au financement en Afrique

La Banque africaine de développement (BAD) a annoncé, le 3 novembre, avoir conclu avec Attijariwafa Bank un accord de participation aux risques (APR), impliquant une couverture du risque de défaillance à hauteur de 50% sur un portefeuille d'opérations de financement, pour un montant total de 100 M EUR. Considérant le durcissement des conditions de financement sur le continent africain, cet accord a pour objectif de soutenir le niveau d'engagement d'Attijariwafa Bank auprès de banques locales qui assurent notamment l'accès au financement de TPME. A noter qu'un accord de participation aux risques avait déjà été conclu avec Attijariwafa en 2019 pour un montant de 100 M EUR également. A noter qu'Attijariwafa, première banque du Maroc (parts de marché de 23,6% pour les dépôts et 25,3% pour les crédits domestiques), est présent dans 14 pays africains.

Indicateurs macroéconomiques 2023

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit courant	Déficit budgétaire	Dette du Trésor
Banque Mondiale (10/23	2,8%	6,2 %	-	1,3 %	4,6 %	69 % (PIB base 2014)
FMI (10/23)	2,4%	6,3 %	12 %	3,1%	4,9 %	69,7 % (PIB base 2007)
Bank Al-Maghrib (9/23)	2,9 %	6 %	-	2 %	5,1 %	-
Haut- Commissariat au Plan (10/23)	2,6%	6,1%	13,5 (T3)	-	4,8 %	72 % (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Vincent Toussaint

Rédaction : SER de Rabat

Abonnez-vous: <u>dehbia.salah@dgtresor.gouv.fr</u>